

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

La démocratie casino selon Ségolène Royal

- Politique - Au Parti Socialiste -

Date de mise en ligne : lundi 30 octobre 2006

Démocratie & Socialisme

Ségolène Royal propose de créer des « jury populaires » dont les membres seraient tirés au sort, pour instaurer « une surveillance sur la façon dont les élus remplissent leur mandat ». C'est une proposition démagogique. Elle s'appuie, en effet, sur une réelle aspiration populaire mais en dévoie le sens et la conduit droit dans l'impasse.

C'est une proposition qui s'appuie sur une réelle aspiration populaire

Cette aspiration est tout simplement l'aspiration à la démocratie. A chaque élection depuis 1995, notre peuple a systématiquement désavoué le libéralisme, de droite comme de gauche : législatives de 1997, présidentielle de 2001 (en raison du caractère mitigé du bilan de Lionel Jospin et de son programme qui n'était « pas socialiste »), défaite écrasante de la droite aux régionales et aux européennes de 2004, victoire du « non » au référendum sur la Constitution européenne en 2005. Mais, malgré ces désaveux constants, malgré les énormes mobilisations sociales de 1995, 2003 et 2006, le libéralisme a continué à multiplier les dégâts sociaux et les profits des grands groupes.

Que dans ces conditions, bon nombre de citoyens puissent éprouver l'envie de faire passer devant « un jury populaire » les élus et « le mensonge de la parole publique » n'a rien de vraiment étonnant. Ce qui est étonnant, par contre, c'est qu'une responsable socialiste flatte une telle envie plutôt que de mettre en évidence les véritables racines de la crise très profonde qui frappe la démocratie représentative :

- ▶ La Constitution de la Vème République, tout d'abord, qui dote de pouvoirs considérables un Président dont l'irresponsabilité politique est totale.
- ▶ Les institutions de l'Union européenne, ensuite. Aujourd'hui, en effet, plus de 60% des actes législatifs et réglementaires adoptés en France sont directement issus de l'Union européenne. Mais l'Europe est une démocratie en trompe-l'oeil : la seule institution élue au suffrage universel, le Parlement européen, est aussi celle qui a le moins de pouvoirs.
- ▶ La concentration, enfin, des médias aux mains de puissances d'argent (Bouygues, Rothschild, Lagardère). Des médias qui personnalisent la vie politique pour mieux la dépolitiser. Des médias dont les programmes politiques sont toujours soit absents, soit caricaturés.

C'est une proposition qui dévoie l'aspiration à la démocratie

Ségolène Royal ne propose aucune réforme des trois principaux instruments qui permettent de bafouer, avec une telle constance, la démocratie représentative. Le lendemain de la nomination d'Arnaud Montebourg comme son porte-parole, elle affirmait, haut et fort, sur France-inter son soutien aux institutions de la Vème République. Lors de sa conférence de presse sur l'Europe (le 11 octobre) elle n'a apporté strictement aucune précision sur le contenu d'une réforme des institutions européennes dont elle n'a, à aucun moment, indiqué le caractère profondément anti-démocratique. Elle ne remet pas en question la concentration qui confère un pouvoir aussi disproportionné aux médias. Il est facile de comprendre pourquoi : ce sont quatre hebdomadaires (Paris-Match, l'Express, VSD et le Nouvel Observateur) qui ont simultanément lancé la promotion de son image. Ce sont, aujourd'hui encore, les grands médias qui la désignent systématiquement comme l'adversaire de Sarkozy en 2007 et qui font d'elle la « victime » de DSK et de Laurent Fabius.

C'est une proposition qui conduit dans l'impasse

La proposition de « jurys populaires » est complètement illusoire : en quoi ces jurys pourraient-ils s'opposer à la nouvelle version de la « directive Bolkestein » que nous prépare l'Union européenne ? En quoi des « jury populaires » auraient-ils pu empêcher le démantèlement programmé de nos régimes de retraites par répartition, de l'assurance-maladie ou du code du travail ?

Cette proposition permet de faire écran à un réel débat de fond sur la crise de la démocratie représentative. Elle n'a pas, pour autant, grand-chose à voir avec la « démocratie participative » dont Ségolène Royal ne cesse de se réclamer.

La démocratie participative telle qu'elle s'exerçait au Brésil, dans la municipalité de Porto Alegre qui a « inventé » le terme, donnait un réel pouvoir de décision aux collectifs de citoyens. Il ne s'agissait pas simplement comme le propose Ségolène Royal d'organiser une nouvelle forme de sondage d'opinion mais de permettre à tous les citoyens concernés de décider de l'affectation de budgets municipaux. Ces citoyens prenaient une décision collective après des délibérations où chacun pouvait s'exprimer citoyens, élus, « experts ») et où se construisaient des solidarités concrètes.

C'est exactement l'inverse que propose Ségolène Royal : le tirage au sort est la négation de la délibération de tous, la négation de toute solidarité concrète, la négation de tout avis réellement collectif. Le tirage au sort renvoie chaque citoyen à son isolement et à la guerre de tous contre tous où le plonge l'économie néo-libérale.

C'est la démocratie casino et, au casino, c'est toujours la banque qui finit par gagner.

Jean-Jacques Chavigné, Gérard filoche